



Radié du registre commerce sté

Par **Vince**, le **06/12/2011** à **23:55**

Bonjour,

Je viens vous demander conseil par rapport à une entreprise que j'ai contacté pour assurer l'animation de mon mariage.

J'ai reçu un devis, avec le nom de la société, la personne qui assurera la prestation, mais quand je rentre le numéro SIREN qu'on m'a fourni sur des sites comme infogreffe, etc, je m'aperçois que cette entreprise a été radiée !

Pensez-vous qu'il s'agit d'une arnaque ? J'ai peur en outre que profitant de la connaissance de notre absence à cette date je me fasse cambrioler...

Merci de votre aide,

Cordialement.

Par **pat76**, le **10/12/2011** à **17:56**

Bonjour

Vous pouvez communiquer le numéro de siren, cela permettra de faire des vérifications approfondies.